

Thème 3 – L'Union européenne : dynamique et développement

Question 2 – Les territoires ultramarins de l'Union européenne et leur développement

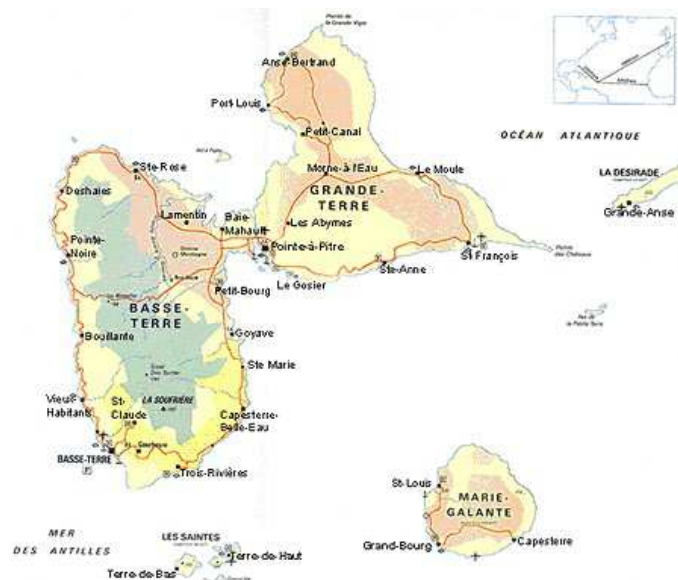
Cours 1

Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale (étude de cas) - La Guadeloupe

I Les caractéristiques de la Guadeloupe

1. Un département d'Outre-Mer

- La Guadeloupe est une île des Caraïbes appartenant géographiquement au continent américain et située à 6200 km de la France métropolitaine. Elle est constituée de deux îles principales (Grande Terre et Basse Terre) et de leurs dépendances (Marie Galante, les Saintes, Petite Terre et la Désirade), au cœur de l'arc des petites Antilles, entre la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique :



- C'est depuis 1946 un Département d'Outre-Mer (DOM) français, mais depuis 2003, la Guadeloupe fait partie des Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM). Elle appartient à l'Union européenne au même titre que la France et fait partie de ces territoires que l'UE appelle des " Régions ultrapériphériques " (R.U.P), comme la Martinique, la Guyane, la Réunion, etc.



- Ce territoire est caractérisé par son éloignement, son insularité, mais également par un milieu géographique contraignant : le Sud de Basse Terre est volcanique - le volcan de la Soufrière culmine à 1 467 mètres - ce qui explique sa faible densité. D'autre part, les îles sont exposés aux risques cycloniques qui affectent directement les activités économiques (plantation, tourisme, etc.).

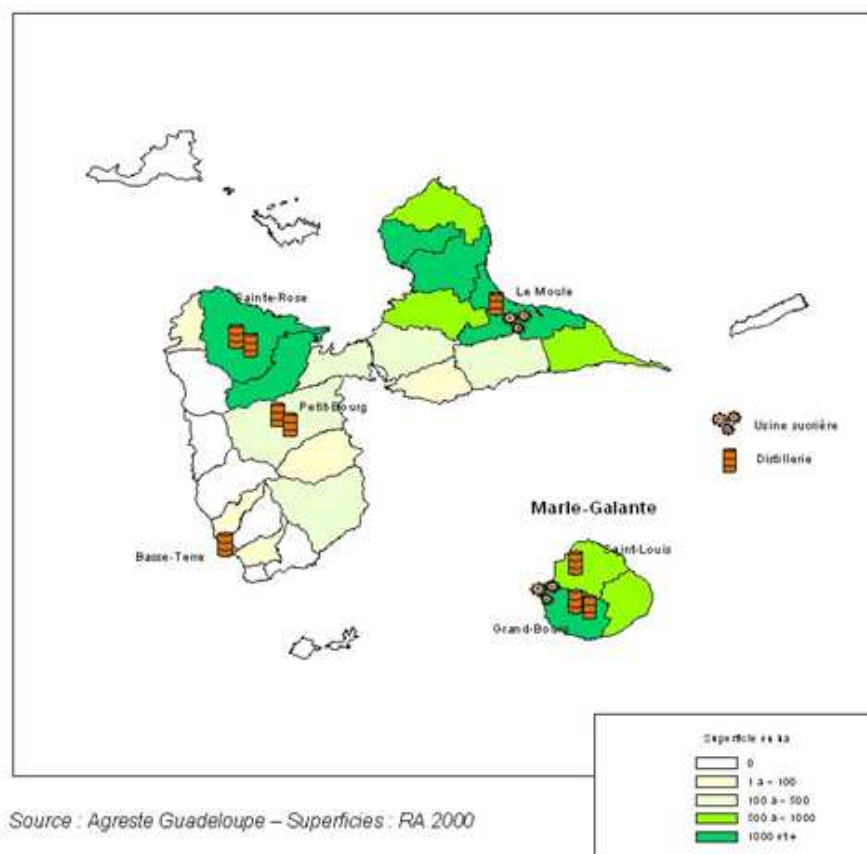
2. La population de la Guadeloupe

- Avec plus de 450 000 habitants, la densité moyenne est de 265 habitants au km², ce qui est plus élevé que la France métropolitaine (115 habitants au km²) d'autant plus que la population se concentre sur le littoral. La Guadeloupe compte deux villes principales : Basse-Terre et son agglomération, qui représente environ 30 000 habitants, et surtout Point-à-Pitre et son agglomération, qui regroupe plus de 110 000 habitants à la jonction entre les deux îles principale.
- La population guadeloupéenne est plus pauvre que celle de la métropole : le PIB par habitant est de 17 000 \$ par an et par habitant, contre 25 000 en France métropolitaine. De même, le taux de chômage s'élève à 23,4% contre 9,4% pour la métropole. L'IDH (0,914, 21e rang mondial) y est plus élevé que dans la région Caraïbes, où la plupart des indicateurs sont inférieurs à 0,9, mais là encore, moins élevé qu'en France métropolitaine (0,946).
- On assiste ces dernières années à un vieillissement de la population, bien que celle-ci soit encore plus jeune que celle de la France métropolitaine. On estime en outre qu'un jeune sur quatre de 18 à 25 ans a quitté le territoire ces dernières années. Ce déficit migratoire est en partie compensé par l'arrivée sur l'île de retraités, ce qui explique en partie le vieillissement de la Guadeloupe.

3. Les activités économiques

- Malgré les recettes du tourisme, la balance commerciale de la Guadeloupe est largement déficitaire (plus de 2 000 millions d'euros importés en 2009, contre environ 200 millions d'euros d'exportations, soit dix fois moins). D'autre part, les échanges commerciaux sont très dépendants de la métropole, qui représente plus de 50% des importations de la Guadeloupe.
- Les exportations reposent sur la production de bananes et, dans une moindre mesure, la filière canne-sucre-rhum (qui fait vivre près de 30 000 personnes). Mais la production et les exportations sont en baisse dans ces deux secteurs. La Guadeloupe produit également de l'ananas, du café, du cacao et de la vanille, mais en petite quantité. Quant aux autres secteurs d'activité - pêche, élevage, industrie, artisanat -, ils ne sont pas exportateurs. La Guadeloupe doit importer l'essentiel de ses produits alimentaires et manufacturés.

Sucreries, distilleries et superficies cultivées en canne à sucre



- Le secteur touristique représente un atout, mais il n'est pas assez développé : à titre d'exemple, la Guadeloupe n'a reçu en 2009 que 364 000 touristes, contre 4 millions en République dominicaine. Les prestations ne sont pas jugées de qualités suffisantes, la main-d'œuvre est chère par rapport à l'environnement très concurrentiel de la zone Caraïbes et la desserte aérienne est considérée comme insuffisante.

II Le partenariat entre l'Union européenne et la Guadeloupe

1. Le soutien de l'Union européenne

- L'archipel de la Guadeloupe bénéficie du soutien de l'Europe depuis une vingtaine d'années. Ce soutien financier vient compléter les aides nationales et régionales. Les fonds européens du " Programme opérationnel Guadeloupe " représentent 871 millions d'euros pour la période 2007-2013. Ils sont répartis de la façon suivante : le FEDER (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen), le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et le FEP (Fonds européen pour la pêche).
- Les objectifs sont multiples : aide aux entreprises, construction d'infrastructures - rénovation urbaine, transports, barrages, aménagements portuaires -, aide à l'agriculture, au tourisme, à l'innovation, à la formation professionnelle, à la prévention des risques, etc. Le développement durable et l'environnement font bien sûr partie des objectifs de ces aides.
- La stratégie s'articule autour de trois priorités principales : accélérer le développement économique et améliorer la compétitivité (tourisme, soutien aux entreprises et innovation) ; offrir une meilleure qualité environnementale (problème de l'eau, du traitement

des déchets, protection de la biodiversité) ; renforcer la cohésion sociale (amélioration des transports collectifs, rénovation urbaine, éducation).

2. Des résultats mitigés

- Ces aides sont d'un niveau important, puisqu'elles représentent en matière agricole près de 30% de la valeur de la production. Elles ont permis à des exploitations de se restructurer ou de faire face aux aléas climatiques (le cyclone Dean, en août 2007, qui a détruit 70% des bananeraies). De même, l'effort sur l'offre scolaire et la formation professionnelle a eu des effets bénéfiques, même s'il n'a pas suffi à faire baisser le taux de chômage. Les aides aux infrastructures ont enfin permis de moderniser certaines installations - aménagement des ports pour la conteneurisation, par exemple, ou création de l'aéroport international " Pôle Caraïbes ").
- Toutefois, un rapport de la cour des comptes de 2011 dresse un tableau beaucoup plus négatif du bilan. Le choix d'aider les secteurs d'exportation en priorité - la banane et le sucre - aurait été effectué au détriment de productions plus diversifiées. Les objectifs en termes d'emplois agricoles dans les deux principales cultures d'exportation n'auraient pas été remplis, puisqu'entre 2000 et 2007, les emplois agricoles ont chuté de 36% en Guadeloupe - les aides ont en fait servi les producteurs qui se sont regroupés et ont diminué leur main-d'œuvre afin de préserver leur chiffre d'affaire. Au total, l'objectif d'amélioration de l'approvisionnement alimentaire par des produits locaux n'a pas été atteint. Il faut dire que l'agriculture guadeloupéenne a subi la concurrence internationale liée à l'abaissement des barrières douanières.
- De même, dans le domaine environnemental, les résultats seraient décevants : ainsi, l'agriculture biologique a une part négligeable (0,2% des surfaces agricoles utilisées) alors que les pollutions liées aux traitements des bananiers contaminent les plans d'eau et les rivières. Un plan de réduction de l'utilisation de ces pesticides est toutefois en cours.

III La faible insertion de la Guadeloupe dans son bassin régional

1. Une ouverture limitée sur la Caraïbe

- La Guadeloupe, comme d'autres territoires ultramarins français, est un espace introverti et peu ouvert à la mondialisation. L'insularité n'explique pas ce phénomène à elle seule, puisque d'autres espaces insulaires de la région sont beaucoup plus ouverts au tourisme ou à la finance (les Bahamas, les îles Caïmans, etc.).
- La principale explication réside dans la protection sociale et économique de la métropole qui a coupé la Guadeloupe, comme les autres DOM, du reste du monde et de son bassin régional en particulier. Ainsi, la part de la Caraïbe dans le commerce extérieur de l'archipel est presque négligeable (9% des importations, 1% à peine des exportations). De même, la Guadeloupe n'appartient pas à la communauté caribéenne (CARICOM) regroupant la majorité des Etats insulaires du Bassin Caraïbe dans une zone de coopération et de libre-échange.
- La cherté des prix est également un facteur d'enclavement. Les habitants de la Guadeloupe la subissent (en 2009, un grand mouvement social a éclaté pour revendiquer une hausse du pouvoir d'achat), mais elle est également responsable du manque d'attractivité touristique de l'archipel.



La Guadeloupe dans le Bassin Caraïbe

2. Les solutions pour surmonter l'isolement

- La première solution consiste à désenclaver la Guadeloupe grâce au développement des transports. Avec l'aménagement du terminal de conteneurs de Jarry, un premier pas a été réalisé. Dans le domaine du transport aérien, cependant, les liaisons entre Paris et l'archipel représentent encore 90% des vols. Seuls quelques charters en provenance de villes européennes assurent une liaison avec Pointe-à-Pitre. Pour le reste, l'archipel souffre du manque de liaisons aériennes avec le reste du Bassin Caraïbe.
- La diversification des activités économiques et l'amélioration de la compétitivité en matière de tourisme représentent un second enjeu. Il s'agit pour la Guadeloupe de diversifier et d'augmenter ses échanges avec son environnement régional. Mais cette nécessité se heurte à de nombreux problèmes - insuffisance du pouvoir d'achat des autres îles, protectionnisme, problèmes de transports, etc. Pour l'heure, les échanges restent dominés par la métropole et demeurent très déséquilibrés.
- Enfin, l'ouverture culturelle et le dialogue mis en place par la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin à travers le programme de coopération territoriale Interreg IV Caraïbes devrait permettre d'intensifier l'intégration régionale. Son objectif est de " renforcer les relations étroites avec les pays et territoires avoisinants de la Caraïbe favorisant ainsi les échanges de connaissances, de bonnes pratiques et l'émergence de réseaux d'acteurs économiques en vue de développer des projets structurants pour la Région Caraïbe. " (Région Guadeloupe, site officiel).

Fond de carte pour un schéma sur la Guadeloupe :

